



Parti communiste français (PCF)

Notes

Le Parti communiste français (PCF) est né de la scission du Parti socialiste (SFIO) au congrès de Tours le 30 décembre 1920. Les deux tiers des adhérents se prononcent en faveur de l'adhésion à l'organisation « Internationale Communiste » (IC) qui regroupe les partis communistes partisans du nouveau régime soviétique. Le nouveau Parti communiste français, section française de l'IC, vise toujours la construction d'une société sans classes où règnent égalité et justice sociale.

Le Parti communiste a toujours pour objectif l'établissement de la justice sociale, sans classes, par la mise en commun des moyens de production. Ce rêve de « fraternité universelle » séduit nombre de Juifs immigrés d'Europe de l'Est exilés en France et qui ont fui la misère, l'antisémitisme et le fascisme de leurs pays d'origine.

Mais l'aggravation de la situation internationale, la poussée de l'extrême droite en Allemagne, l'affirmation du pouvoir mussolinien en Italie, préoccupent de plus en plus le PC soviétique et l'Internationale communiste (Komintern en russe) qui oriente la politique de tous les partis communistes.

À l'été 1934, le PCF lance une politique d'ouverture nouvelle et opte pour la mise en avant de la « nation française » identifiée à la Révolution de 1789-1793 et au Front populaire, vite divisé lors de la guerre civile espagnole. En France dans un climat de violence sociale exacerbée, l'anticommunisme se mêle à l'antisémitisme et à la xénophobie. Le PCF tente cependant d'incarner la pérennité du Front populaire. Mais à la fin de 1939, le Parti, isolé et contraint à l'illégalité, est désarçonné par la signature du pacte germano-soviétique.

Le PCF prône, dans un premier temps, la poursuite *de la « lutte antifasciste contre les agresseurs et surtout le fascisme allemand »*, mais début septembre 1939, le Komintern impose la nouvelle ligne officielle d'une guerre entre puissances « impérialistes » qui ne concerne pas les peuples. Le PCF diffuse cette ligne auprès de ses militants.

En juillet 1940, le Parti, désormais clandestin, met l'accent sur l'indépendance nationale et publie l'appel au « Peuple de France ! ». Un an plus tard, il souhaite que se constitue « un large front national » contre l'occupant.

Après la rupture du pacte germano-soviétique, en juin 1941, le PCF avec ses groupes « Organisation spéciale » (groupes OS) et les Jeunesses communistes, se lance dans la lutte armée contre les nazis. En 1942, ses détachements FTPF et FTP-M.O.I. développent un combat armé très structuré.

Le PCF s'engage dans une politique d'union de la Résistance intérieure, des communistes à la droite républicaine, lors de la création, en 1943, du Conseil National de la Résistance, le CNR.

Le Parti communiste clandestin est, tout au long de la lutte contre les nazis, au cœur de l'action résistante, il exprime à la fois la dimension sociale du combat et les revendications nationales. Après l'occupation nazie, le PCF participe à la reconstruction démocratique et sociale de la France et occupe, à la fin de la guerre, une place centrale dans la société française.

Références :

- Peschanski Denis in : F. Marcot (dir.) 2006, *Dictionnaire historique de la Résistance*. Éditions Robert Laffont.
- Martelli Roger, Vigreux Jean, Wolikow Serge, 2020, *Le Parti Rouge, une histoire du PCF 1920-2020*. Editions Armand Colin

<https://museemrjmoi.com>